



Vaire-sous-Corbie

Val de Somme

[SITE INTERNET WWW.VAIRE-SOUS-CORBIE.FR](http://WWW.VAIRE-SOUS-CORBIE.FR)

BULLETIN MUNICIPAL DECEMBRE 2025 N° 39

LETTRE D'INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le mot du Maire



Terminée l'année 2025, avec pour certains, son lot de joies et de peines. Fait marquant, à la rentrée scolaire nous avons eu la fermeture de la classe d'Hamelet. La baisse de la démographie certainement en est une des causes principales, effets que nous rencontrons depuis déjà quelques années sur les effectifs.

Nous espérons que ce phénomène ne fera pas boule de neige avec une autre fermeture, d'autant plus que certains de nos enfants fréquentent d'autres structures, souvent pour des raisons d'organisation familiale et professionnelle. Pourtant, notre regroupement offre des prestations de qualité, telles que l'accueil périscolaire, ramassage, cantine, des salles de classe accueillantes... Tout cela soutenu, par une équipe d'enseignantes et d'encadrants compétents.

*Vous n'êtes pas sans savoir que le **15 et 22 Mars 2026** auront lieu les élections municipales. Grand changement pour ce qui concerne les communes de moins de 1000 habitants.*

*Le mode de scrutin va totalement changer, **la parité est devenue obligatoire**, la ou les listes de candidats devront comporter **une équité entre femmes et hommes**.*

Vous trouverez au verso de cette introduction, les informations nécessaires afin de vous permettre d'assimiler ce nouveau mode de scrutin.

Pour en terminer, je tiens, au nom de tous les membres du conseil municipal et du personnel communal à vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année et une bonne santé.

ELECTIONS MUNICIPALES

15 ET 22 MARS 2026

Désormais, la parité sur les listes électorales devra être respectée c'est-à-dire qu'elles devront comporter obligatoirement autant de dames que d'hommes pour être officiellement validées lors du dépôt en préfecture.

*Pour ce qui nous concerne, **11 candidats** :*

Soit 6 femmes et 5 hommes

Soit 6 hommes et 5 femmes

*Ou alors, **9 candidats** :*

Soit 5 femmes et 4 hommes

Soit 5 hommes et 4 femmes

Lors du dépouillement :

- *Tout rajout, signes distinctifs ou rayure d'un ou plusieurs candidats, **le bulletin sera considéré comme nul.***
- *Ne seront prisent en compte que les listes complètes.*

Beaucoup de changement dans nos habitudes, fini le temps où nous pouvions rayer ou ajouter des noms ou même de se présenter seul ou avec une liste incomplète.

Nous restons à votre disposition pour tous les renseignements dont vous auriez besoin.

Comme vous pouvez le remarquer, pas toujours facile de supporter les frasques de nos chers politiciens loin du monde rural et des petites communes ou il est de plus en plus difficile de motiver

DATES A RETENIR :

- **06 février 2026** : date limite d'inscription sur les listes électorales pour pouvoir voter
- **26 février 2026** : date limite de dépôt des candidatures pour le premier tour
- **02 mars 2026** : Ouverture de la campagne électorale officielle à 00h00
- **14 mars 2026** : Fin de la campagne électorale à 00h00
- **15 mars 2026** : Premier tour
- **22 mars 2026** : Second tour (si besoin)

Les inscriptions peuvent se faire soit en Mairie aux heures de permanence soit par internet.

-----INFOS PRATIQUES-----

Mairie : téléphone : 03 22 48 10 72

Site internet : vaire-sous-corbie.fr

Adresse Mail : mairie80.vaire.sous.corbie@gmail.com

(Changement de l'adresse mail)

Permanence secrétariat de la Mairie ⇒ Lundi et Vendredi de 17 H. 30 à 18 H. 45

Secrétaire de Mairie ⇒ Madame GUENET Corinne

Permanences du Maire et des Adjointes de 18 H. à 19 H.

→ Le premier mercredi du mois : VAN DEN HOVE Daniel

→ Le deuxième mercredi du mois : VILTARD Alain

→ Le troisième mercredi du mois : VILBERT Marcel

→ Le quatrième mercredi du mois : MARQUANT Gilbert

LOCATION DE LA SALLE DE LA MAIRIE

Responsable de la location : **Marcel VILBERT**

Téléphone : 06 24 51 09 35

Tarifification au 01 janvier 2026 :

Période	Habitants de la commune :		Habitants hors de la commune :	
	Vendredi 18 heures	Samedi 09 heures	Vendredi 18 heures	Samedi 09 heures
Du 01 janvier au 31 mars	225,00 €	195,00 €	290,00 €	260,00 €
Du 01 avril au 30 septembre	210,00 €	180,00 €	275,00 €	245,00 €
Du 01 octobre au 31 décembre	225,00 €	195,00 €	290,00 €	260,00 €

Forfait journalier pour tous du lundi au vendredi de 08 heures à 18 heures : **80,00 €**

Lors du décès d'un proche, la salle est mise à disposition pour une demie journée pour les résidents de la commune (sur demande et que la salle ne soit pas réservée)

Les tarifs ci-dessus sont tout compris (Electricité, Gaz, Eau, Congélateur, Frigidaire)

Non compris dans le tarif la vaisselle qui est facturée en sus.

Conditions de location :

Lors de la signature il vous sera demandé :

Un chèque de caution de 350,00 €

Une attestation d'assurance responsabilité civile année en cours

Un état des lieux sera effectué à la remise et à la reprise des clés

Eau Potable

Gestion : Com de Com du Val de Somme. 84, rue des Herboristes. 80800. CORBIE. 03 22 96 05 96.

Ouvert de lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Concession affermage : SUEZ Eau de France Zac des Gros Grelots. 60150 THOUROTTE 09 77 40 84 08

Ouvert de lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h.

Dépannage : astreinte 7j sur 7j 09 77 40 11 20

IMPORTANT

Fuite avant compteur à charge du concessionnaire

Fuite après compteur à charge de l'utilisateur

→ JOURNÉE CITOYENNE

Vous êtes garçon ou fille, vous avez 16 ans révolus.

Vous devez obligatoirement vous présenter à la Mairie afin de vous faire recenser et ce dans le trimestre qui suit votre anniversaire.

La Mairie vous remettra une attestation de recensement que vous conserverez précieusement

→ PERMANENCE DU CONCILIATEUR

Le conciliateur de justice est présent à la Mairie de CORBIE les 1^{er} et 2^{ème} Mercredi de chaque mois à partir de 10 heures.

Il reçoit sans rendez-vous.

EAU POTABLE TARIFICATION :

Le Conseil de la Communauté du Val de Somme lors de sa séance du 18 décembre 2025 a fixé le prix de l'eau potable pour l'année 2025

UDI de Vaux sur Somme	Abonnement collectivité	18.0000 €
Vaux sur Somme	Part variable Collectivité	0.7000 €
Vaire-sous-Corbie	Abonnement Délégataire	Non connu
Sailly-le-Sec	Part variable délégataire	Non connu

Compte-tenu des évolutions tarifaires nous vous publions ci-après un tableau reprenant les tarifs appliqués depuis 2023 et une étude de l'évolution du prix pour une consommation annuelle de 100 m³

Evolution tarif Eau			
	2024	2025	2026
Part Com de Com Val de Somme			
Abonnement Annuel	19.2200 €	20.6300 €	18.0000 €
Consommation m ³	0,5400 €	0,5797 €	0,7000 €
Part SUEZ			
Abonnement Annuel	24.1600 €	23.5200 €	Non connu
Consommation m ³	0,7047 €	0,6857 €	Non connu
Agence de l'eau			
Lutte contre la pollution m ³	0,3500 €	0,4000 €	Non connu
Préservation des ressources m ³	0,07399 €	0,05978 €	Non connu
Redevances performance eau potable m ³		0,02000 €	Non connu
TVA en sus	5.5 %	5.5 %	5.5 %
Evaluation de votre consommation annuelle en eau pour 100 m³			
Vous avez payé	221.81 €	230.50 €	
Vous vous acquitterez en 2026			
Evolution du prix du M³	2.22 €	2,31 €	

Informations

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE SOMME

A noter les changements d'adresse.

- **Centre administratif** : 84, rue des Herboristes.
- **Médiathèque La Caroline** : 183, rue des Herboristes.
 - **Le COSEC** : 90, rue des Herboristes.
- **Le gymnase de L'Enclos** : 110, rue des Herboristes.
- **La piscine Calypso** : 153, rue des Herboristes.

NUMEROTAGE.

Dernièrement vous avez reçu un courrier vous demandant si vous désiriez que l'on vous fournisse la plaque de numérotage de votre habitation, pour la simple raison que nous allons procéder à la remise à jour de l'adressage complet du village.

Cette opération nous est imposée.

Nous sommes accompagnés par les services de la poste qui mettra à notre disposition les informations et les moyens pour rendre ce changement plus facile.

Vous serez informés courant du premier trimestre par différents courriers.

D'autres l'ont fait, pourquoi pas nous !

INCIVILITÉS



Chemin de Péronne.



Rue du Château.

Toujours des dépôts sauvages !

*Ces « **irresponsables** » n'ont aucun respect pour l'environnement !*

Désormais la commune déposera plainte contre tous ces contrevenants.

*Cette nature que certains ne respectent pas est pourtant merveilleuse !
Voyez par vous-même !*



*Ce couple de cygnes a tellement apprécié les abords de notre canal qu'il a choisi d'y faire naître et élever ses petits.
Il faut quelques fois s'attarder et préserver ce que l'on a tout près de nous pendant qu'il en est encore temps.*

Depuis quelques temps, le ciel nous gratifie de couleurs impressionnantes, rien que pour le plaisir des yeux.



*Cette photo m'a été envoyée par une personne du village. Pourquoi ne pas en faire autant si vous avez de beaux clichés, n'hésitez pas, nous ferons en sorte de les incorporer à notre bulletin municipal.
Profitons de ce qui est encore beau à regarder !*

LES TRESORS DE LNA'TURE

A la rencontre d'Hélène Dhersin

C'est dans son atelier, au 8 rue du Hamel, qu'Hélène me reçoit en me faisant découvrir sa production de tisanes, sirops, confits, vinaigres aromatisés entre autres, tout cela à base de plantes et de fruits locaux, sans traitement. Hélène et son mari se sont installés à Vaire il y a un an et demi environ, après avoir vécu à Fouilloy. Ce déménagement a été l'occasion pour Hélène de réaliser son rêve en créant un espace de composition et de vente, dédié à sa passion des plantes.

Présente sur le marché de Corbie le mercredi matin en semaine impaire et sur quelques marchés de Noël, Hélène vous permet également de commander sur le site www.cagette.net avec un retrait et paiement des produits les vendredis de 17h30 à 19h30 chez elle.

Vous pouvez également consulter sa page Facebook : LES TRESORS DE LNA'TURE



Pierre Garaux



Festivités

PAQUES

A peine le soleil avait-il lancé ses premiers rayons que les chasseurs d'œufs en chocolat fouillaient déjà les moindres recoins de la place en suivant un jeu de pistes. La récolte faite, tout ce petit monde s'est rassemblé pour déguster boissons et friandises dans une salle habilement décorée par les membres de l'association FESTI'VAIRE.



FETE NATIONALE

Après le traditionnel défilé au monument aux morts et le verre de l'amitié offert aux personnes présentes, un repas champêtre organisé par l'Association Festi'Vaire a animé cette journée ensoleillée.

Encore une belle occasion pour se rencontrer et partager.



FETE FORAINE

Comme chaque année, le premier week-end du mois d'Août, les manèges remplissent une partie de la place du village. L'autre partie reste consacrée à la réderie annuelle ou une majorité des exposants locaux se retrouvent afin de passer une bonne journée ou palabres et rigolades vont bon train.

Cette année nous avons reçu l'ensemble musical de Corbie afin de compléter les festivités.



COTÉ PECHE.

Cette année, l'Association A VAIRE'ON PECHE a organisé plusieurs concours aux blancs et aux carnassiers.

Les moments de convivialité qui s'en suivent sont toujours appréciés également par les non pêcheurs, les frites, les saucisses, les merguez...

Faute de poissons, il faut bien se rabattre sur quelque chose !



Merci pour ces bons moments !



Ce jour là, ce sont les moules qui ont trinqué !

11 Novembre



C'est par une matinée clémentine qu'une partie des habitants du village et les élus, et se sont rendus au monument aux morts pour rendre hommage aux poilus et se sont ensuite recueillis au cimetière sur



les stèles des soldats de la coalition tombés pour la défense de notre pays. A noter, la présence de nombreux enfants à cette cérémonie du souvenir.

SOIRÉE BEAUJOLAIS

Tradition oblige, le Beaujolais était de la fête le 21 novembre.

L'Association FESTI'VAIRE avait une nouvelle fois mis « les petits plats dans les grands » Les serviettes ont tourné jusque tard dans la soirée.



Noël des Enfants

Cette année encore, le père Noël était au rendez-vous !

Au programme, jeux de société, plâtres, dessins... ont animé ce moment de joie pour les enfants.

La remise de cadeaux et de friandises fortement attendue a clôturé cette après-midi récréative.



Noël des Aînés



Ce dimanche 14 décembre, les aînés et membres du Conseil Municipal se sont retrouvés pour le traditionnel repas. Pierre GARAUX, notre spécialiste des jeux de société, en a assuré l'animation. Encore bravo à lui car nous avons bien rit ! Chacun est reparti avec son sac de friandises offert par FESTI'VAIRE et le colis de diverses denrées habituel.

BONNE ANNÉE. 2026

***LE CONSEIL MUNICIPAL
ET
LE PERSONNEL COMMUNAL***

VOUS PRÉSENTENT LEURS MEILLEURS VŒUX.

